

Les actions sociales

Le centre communal d'action sociale reçoit au quotidien les Quevillais qui font face à des difficultés.

Chaque situation est évaluée au cas par cas lors de rendez-vous individuels et différentes solutions peuvent être proposées s'il y a une problématique budgétaire et de surendettement.

En fonction des demandes les usagers sont orientés vers :

- Des permanences administratives pour permettre de faire et d'apprendre à faire des démarches sur les sites internet des services publics (CAF, CPAM...) : le lundi après-midi, mardi matin, mercredi et jeudi après-midi, sur rendez-vous.
- Des ateliers d'apprentissage du français : le mardi matin.
- Un travailleur social pour étudier une demande d'aide lors de rendez-vous individuel.

Des demandes de domiciliation peuvent aussi se faire sur rendez-vous pour toute personne qui a besoin d'une adresse pour recevoir son courrier.

Plus d'informations et prise de rendez-vous auprès de l'accueil du CCAS au 02.35.68.93.61 ou par mail à ccas@grandquevilly.fr.

contact

CCAS

Coordonnées :

- 02 35 68 93 61
- ccas@grandquevilly.fr

- Esplanade Tony Larue